

LES ENJEUX DE LA COEXISTENCE ET DE LA CONFRONTATION ENTRE BIO ET NON-BIO

Les cahiers pro de DEFIBIO, n°2, octobre 2023



Cette note montre en quoi la coexistence et la confrontation de l'agriculture biologique (AB) avec les agricultures non-bio sont un enjeu de connaissance et d'accompagnement, notamment dans la période actuelle d'interrogations sur le développement de l'AB.

Une diversité d'agricultures écologisées

L'AB vise, dès son origine, à promouvoir des pratiques agricoles durables et respectueuses de l'environnement. Elle s'inscrit aujourd'hui dans un vaste mouvement de diversification des modèles d'agricultures qui s'opère depuis les années 1990 en réponse aux problématiques environnementales, spatiales, sociales, économiques et sanitaires des agricultures intensives en intrants chimiques de synthèse, en énergie et en capital. Cette diversité s'observe de la fourche à la

fourchette, depuis l'amont de la production jusqu'à l'assiette du mangeur. L'AB se définit donc, par essence et dans son histoire, dans le cadre d'une coexistence avec une agriculture conventionnelle. L'AB coexiste aussi avec d'autres agricultures qui revendiquent également une écologisation des pratiques inscrite à différents niveaux du gradient Efficience-Substitution-Reconception : agro-écologie, biodynamie, permaculture, agriculture régénératrice, agriculture de conservation, haute valeur environnementale (HVE), zéro résidu de pesticides (ZRP), etc.

Qu'est-ce que "la coexistence et la confrontation" ?

Précisons d'abord que la coexistence n'est pas nécessairement pacifique. Elle établit l'existence simultanée de plusieurs formes d'agriculture, mais leurs interactions peuvent être diverses : conflictuelles, compétitives, synergiques, complémentaires, etc. Cela nous conduit à définir une "situation de coexistence" de modèles agricoles (Gasselin et al., 2021) comme une configuration dans laquelle des acteurs ou des systèmes interagissent (producteurs, systèmes productifs, acteurs d'un territoire ou d'une filière, etc.) dans le cadre d'une "scène" ou cadre d'interaction (une exploitation, une coopérative, un territoire, une filière, un dispositif de gouvernance, etc.), tant sur le plan organisationnel

qu'institutionnel (Figure 1). Il est alors nécessaire d'interroger comment ces acteurs et systèmes interagissent (flux de matières ou d'argent, controverses, rapports de force, conventions, régulations, etc.) et autour de quels objets (le travail, les techniques, les prix, les ressources, les connaissances, l'identité, etc.). Ces interactions sont à même de générer des propriétés émergentes, par exemple des capacités adaptatives ou au contraire des vulnérabilités, des processus favorisant ou au contraire verrouillant l'innovation, etc. Dans le projet DEFIBIO, nous portons une attention particulière aux situations de coexistence dans et entre les exploitations agricoles resituées dans des territoires, des organisations professionnelles, des filières, des marchés et des politiques publiques.

« Scène »

Exploitation, filière, territoire, système d'innovation, coopérative, etc.

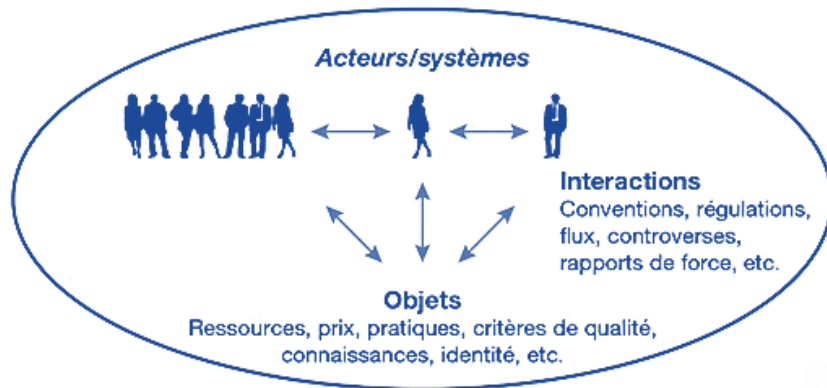


Figure: Situation de coexistence et confrontation de modèles agricoles

(Gasselin et al., 2021)

Une "situation de coexistence" de modèles agricoles est une configuration dans laquelle des acteurs ou des systèmes interagissent (producteurs, systèmes productifs, acteurs d'un territoire ou d'une filière, etc.) dans le cadre d'une "scène" ou cadre d'interaction (une exploitation, une coopérative, un territoire, une filière, un dispositif de gouvernance, etc.), tant sur le plan organisationnel qu'institutionnel

Ces situations de coexistence sont diverses. À l'échelle des exploitations, en voici deux illustrations. Premièrement, certains producteurs vendent en AB, d'autres sous des labels moins exigeants (HVE, ZRP, "Cultivées sans pesticides", etc.) en fonction de facteurs à la fois internes (main-d'œuvre et compétences disponibles, etc.) et externes (opportunités de marché et d'engagements contractualisés, contraintes agro-pédoclimatiques, etc.) (Guillemin, 2020). Lorsque les écarts entre prix en bio et prix avec ces autres

labels diminuent, comme en 2021-2022, certains producteurs font le choix de sortir du bio pour tout ou partie de leur exploitation. Deuxièmement, dans les coopératives d'utilisation de matériels agricoles (Cuma), les agriculteurs en agriculture de conservation (qui utilisent souvent des herbicides chimiques interdits en AB) s'inspirent parfois du savoir-faire des agriculteurs biologiques dans leur maîtrise des adventices. Ces collaborations leur permettent de concevoir des systèmes techniques sans labour et sans glyphosate.

Les enjeux de la coexistence et de la confrontation

Les illustrations présentées ci-dessus révèlent que les situations de coexistence sont importantes pour comprendre et accompagner le déploiement de l'AB. Nous proposons de reconnaître 5 enjeux majeurs de ces situations de coexistence.

Écologisation

L'écologisation des pratiques est un défi d'apprentissage, d'expérimentation et de conception pour les agricultures conventionnelles. L'AB se confronte et/ou se conforte avec certaines certifications environnementales à faible exigence (ZRP, HVE, etc.) et des formes d'agroécologie exigeante (polyculture-poly-élevage, permaculture, agroforesterie, pastoralisme, etc.). Dès lors, les situations de coexistence peuvent permettre de susciter des apprentissages individuels et collectifs, de mutualiser des ressources spécifiques matérielles et immatérielles, et ainsi réduire les investissements nécessaires à la transition, d'organiser des échanges de semences et de matière organique, ou encore d'organiser des collectifs de travail. Ces trajectoires d'écologisation supposent d'être accompagnées dans des contextes d'alliances et de coopérations, mais aussi d'incompréhensions et de frictions propres aux situations de coexistence.



Coordinations techniques

Les situations de coexistence, au sein de l'AB comme avec les autres formes d'agriculture, sont aussi des espaces de coordination technique et de construction de règles. Ces situations renvoient à des débats sur le périmètre des techniques acceptables, depuis la production des semences jusqu'à la conservation et transformation des marchandises. Si certaines pratiques font l'objet de consensus (herse étrille, compostage, etc.), d'autres sont débattues (confusion sexuelle, guidage par caméra pour le désherbage, chauffage

des serres, etc.). Ce sont des débats de principes, mais aussi des questions très concrètes de coordination entre exploitations et de traçabilité, par exemple lors du ramassage et stockage du lait ou dans l'usage des silos et machines de récolte (éviter la contamination par des grains traités), les traitements (dérive des produits par le vent et contamination des champs cultivés en AB, nécessité d'une couverture spatiale large et coordonnée pour la confusion sexuelle).

Régulations et gouvernance

Ces enjeux de coordination impliquent de concerter des projets partagés (coopératives, contractualisations marchandes, etc.) et d'établir des règles (stabilisation des marchés, critères de qualité, partage des ressources telles que la terre et les financements publics, etc.). À titre d'exemple, le choix d'une Cuma d'investir dans des matériels spécifiques à l'AB (herse étrille, rouleur écouvreur, désherbeur thermique, rouleaux à couteaux, etc.) suppose un arbitrage entre les agriculteurs bio et non-bio de la Cuma. Autre exemple : certaines coopératives de collecte doivent décider ou non de construire des silos ou des lignes de transformation dédiés aux productions AB. Cet investissement lourd, adossé à des stratégies de mise en marché, peut avoir un effet levier significatif sur le déploiement de l'AB dans le bassin de collecte de la coopérative. Et plus largement, ces coopératives bio et non-bio acquièrent un rôle d'intermédiaires territoriaux dans la transition vers la durabilité. Ainsi, les situations de coexistence conduisent à des actions collectives innovantes au croisement des règles conventionnelles et alternatives (Arnaud & Triboulet, 2022, Le Velly, 2017).



Innovation

Les situations de coexistence mettent en exergue les frontières entre différentes formes d'agriculture, souvent établies autour d'innovations techniques et organisationnelles qui en deviennent l'étendard. À titre d'exemple, l'"agriculture de conservation" repose sur des "techniques sans labour" en maintenant une couverture végétale permanente (en conservant les résidus de la culture précédente) et s'inscrit dans une posture d'"innovation par retrait" d'artefacts et de pratiques jusqu'alors considérées comme incontournables (la charrue et le labour) (Goulet & Vinck, 2012). Dans les situations de coexistence, l'innovation produit aussi bien du lien et de l'autonomisation, par exemple dans la constitution de collectifs et l'affirmation d'une identité d'agriculteurs biologiques, que de l'exclusion et de l'éviction des autres formes d'agriculture. La coexistence est

également susceptible de questionner la capacité à mener des innovations de rupture parfois exigées par des formes d'agriculture agroécologique exigeantes. De fait, les innovations de l'agriculture biologique reposent sur des représentations de la nature différentes de celles de l'agriculture conventionnelle. Par exemple, les espaces non cultivés sont envisagés dans leurs interactions aux espaces cultivés et la plante est malade en raison d'un déséquilibre plus que du fait d'un pathogène à éradiquer. Cependant, si le dialogue entre ces mondes agricoles est difficile du fait de ces hiatus, il peut aussi porter les germes de l'innovation, par exemple sur les stratégies alternatives de protection des cultures ou la combinaison de filières courtes et longues (Bellon & Penvern, 2014).



Les auteurs de la note

Pierre Gasselin (INRAE, UMR Innovation)
Geneviève N'Guyen (INRAE, UMR AGIR)
Thomas Poméon (INRAE, ODR)
Pierre Triboulet (INRAE, UMR AGIR)
Lucie Poline (Interbio Occitanie)
Marianne Sanlaville (Coopération Agricole Occitanie)

Adaptation

L'agriculture est un secteur d'activité marqué par de fortes incertitudes (climatiques, prix, phytosanitaires, réglementaires, subventions, etc.). Les situations de coexistence entre AB et autres formes d'agriculture sont susceptibles de conférer des capacités d'adaptation. Ainsi, la volatilité des prix agricoles conduit certaines coopératives à jouer d'opportunités sur les marchés bio et non-bio, amenant les agriculteurs à valoriser leur production dans différents circuits et à sécuriser leur revenu. Ce potentiel adaptatif des situations de coexistence s'observe aussi dans les filières, dans les techniques et dans l'organisation territoriale. Mais l'adaptation est la face vertueuse de processus qui peuvent aussi se traduire par la concurrence ou le conflit.

Que retenir ?

- L'AB s'inscrit aujourd'hui dans un vaste mouvement de diversification des modèles d'agricultures
- Cela génère des situations de coexistence et de confrontation, avec des enjeux de trajectoires d'écologisation, de coordination technique, de définition de règles, d'innovation et d'adaptation

Références

Arnaud C., Triboulet P., 2022, L'Agriculture biologique, une innovation territoriale au service du développement rural : le cas du Gers. *Revue d'Economie Régionale & Urbaine*, 2, 183-208.

Bellon S., Penvern S., 2014, Organic Farming, Prototype for Sustainable Agricultures: Prototype for Sustainable Agricultures. Springer.

Gasselin P., Lardon S., Cerdan C., Loudiyi S., Sautier D., 2021. Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires : un nouveau paradigme du développement territorial ? Quae.

Goulet F., Vinck D., 2012. L'innovation par retrait. Contribution à une sociologie du détachement. *Revue française de sociologie*, 53 (2), 195-224.

Guillemin P., 2020. Les mondes légumiers et maraîchers en Normandie: hétérogénéité sociale et renouvellement de filières agricoles et alimentaires. Mémoire de thèse de doctorat en géographie. Normandie Université.

Le Velly R., 2017. Sociologie des systèmes alimentaires alternatifs. Une promesse de différence. Presses des Mines.

Pour citer ce document : Gasselin P., Nguyen G., Poméon T., Triboulet P., Poline L., Sanlaville M., 2023, Les enjeux de la coexistence et de la confrontation entre bio et non-bio, *Les cahiers pro de DEFIBIO*, 2, programme TETRAE Occitanie.

Plus d'informations sur le site internet DEFIBIO: <https://www.interbio-occitanie.com/projet-defibio>

Crédits photos : Interbio Occitanie

<https://www.tetrae.fr/les-projets/defibio>

Le projet DEFIBIO est cofinancé par :

Le projet DEFIBIO est copiloté avec :